

RÈGLES DE VIE EN FAMILLE D'ACCUEIL

Bienvenue dans votre famille ! Votre famille d'accueil est heureuse de vous recevoir et espère que vous passerez un séjour enrichissant. Vous allez rencontrer de nombreuses différences par rapport à votre pays, et cela fait partie de l'expérience que vous allez vivre en France. Votre famille d'accueil fera de son mieux pour que votre séjour se passe agréablement. Pour cela, vous trouverez ci-dessous quelques règles de vie à respecter.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour vous apporter notre aide en cas de besoin !

BESOIN D'AIDE

N'hésitez pas à demander **de l'aide et des conseils** à votre famille d'accueil. Il est toujours plus simple de communiquer directement pour régler une question, surtout matérielle (du bruit, un robinet qui fonctionne mal, une porte qui grince, un matelas qui n'est pas confortable, le contenu des repas, etc.). Si le problème persiste, **contactez le service hébergement de l'école** (Ecole BLS – Sophie Villate – s.villate@bls-frenchcourses.com / 06 46 14 56 08).

ALCOOL/DROGUES

La consommation de drogues ou d'alcool est interdite dans les familles et pourra entraîner le renvoi immédiat de l'étudiant. Dans ce cas, aucun remboursement n'aura lieu.

RECEVOIR DES AMIS

Il est impossible d'inviter vos amis ou votre famille à dormir. Pour recevoir dans la journée, il vous faudra **l'accord préalable** de la famille.

HEURES ET CONDITIONS D'ARRIVÉE

Il est impératif de transmettre votre horaire d'arrivée au moins 1 semaine avant le début du séjour. Les arrivées dans la famille d'accueil se font **à partir de 18H et avant 21H00 le dimanche. Au delà de cette heure, vous devrez informer votre famille d'accueil afin qu'elle puisse s'organiser en conséquence.** Il est toutefois possible d'arriver dès 14 heures si la famille est prévenue au moins une semaine à l'avance. Toute arrivée le samedi ou le dimanche avant 14 heures sera facturée une nuit supplémentaire. Si la famille n'est pas informée de votre horaire d'arrivée, vous risquez d'être à la porte, et dans certains cas de devoir dormir à l'hôtel.

ASSURANCE

Tout étudiant doit **impérativement être assuré** (santé et responsabilité civile) et être en mesure de fournir la preuve de son assurance.

BRUIT

Merci d'être **discret** lorsque vous rentrez tard le soir. Pour ceux qui communiquent par Skype, veuillez **éviter les conversations après 23H00.**

CHAMBRE

Elle est **individuelle**. Votre chambre comprendra au minimum un lit, une table de chevet, un bureau, une chaise et des rangements. De manière générale, laissez votre chambre **propre et rangée**. Vous serez prévenu du jour de la semaine où le ménage de votre chambre sera fait. Ce jour-là, rangez votre chambre, sinon le ménage ne pourra pas être fait. Il est nécessaire d'aérer votre chambre et d'ouvrir les volets chaque jour. **Ne stockez pas de nourriture** dans votre chambre par souci d'hygiène. Nous vous demandons de ne rien accrocher ni scotcher aux murs afin d'éviter de faire des trous ou de laisser des traces.

RÈGLES DE VIE EN FAMILLE D'ACCUEIL

CLÉS

Un trousseau de clés vous est confié pour **toute la durée du séjour**. Vous êtes totalement **responsable** de ce trousseau ainsi que des badges ou passes qui l'accompagnent (cf. § PERTE et CASSE).

CUISINE

Vous avez accès à la cuisine de la famille uniquement le soir **entre 18h30 et 20h30**. La famille mettra à votre disposition des espaces déterminés pour ranger vos provisions (réfrigérateur et placard). Il n'est pas question de « faire la cuisine », mais vous pouvez faire **réchauffer un plat**. Merci de rendre la cuisine dans l'état dans lequel vous l'avez trouvée et de bien respecter les ustensiles et appareils ménagers.

ÉLECTRICITÉ

Merci de faire attention à votre consommation : penser à éteindre les lumières en sortant d'une pièce, à éteindre le chauffage si vous ouvrez la fenêtre, etc.

LINGE

Les draps et les serviettes de toilette sont fournis par la famille. La plupart des familles accepte de laver votre linge une fois par semaine. L'utilisation du lave-linge sera à déterminer avec la famille.

NUIT

Si vous décidez de ne pas rentrer dormir, merci de **prévenir la famille d'accueil**. **Cette règle ne concerne pas les étudiants mineurs**.

PERTE & CASSE

Vous êtes **responsable** des éventuels dommages causés dans l'appartement (perte, casse, détérioration). **Les frais de remboursement seront à votre charge ou à la charge de votre assurance**. C'est la raison pour laquelle il est obligatoire de souscrire une assurance RC.

REPAS

En général, les Français prennent leurs repas à table, votre famille d'accueil vous donnera donc des **heures de repas à respecter**. Merci d'**avertir la famille en cas d'absence ou de retard à un repas**. Si vous arrivez après l'heure du repas sans avoir prévenu, la famille n'est plus tenue de vous servir un repas à table.

PETIT DEJEUNER

Ce « repas » n'est pas servi comme à l'hôtel, il est pris avec ou sans la famille, suivant la compatibilité des horaires. Il vous sera proposé un **petit-déjeuner complet** "à la Française".

DINER

Il vous sera servi un **repas complet** comprenant une entrée, un plat, du fromage, un dessert. Ces repas seront variés et respecteront votre santé en cas de régime particulier.

SALLE DE BAINS

Dans la plupart des cas elle est à partager avec la famille. Il est important de ne pas occuper cet espace trop longtemps et de le laisser propre (attention aux cheveux qui peuvent boucher lavabo et douche). N'hésitez pas à utiliser les produits d'entretien mis à disposition par la famille. **C'est à la famille que revient la charge de l'entretien de la salle de bains**. Merci de faire attention à votre consommation d'eau. Si jamais votre famille possède une baignoire, le rythme des bains sera de 1 à 2 par semaine. Il est recommandé de limiter les douches à une durée de 5 minutes.

RÈGLES DE VIE EN FAMILLE D'ACCUEIL

SALON

L'étudiant y a accès avec discrétion.

SÉCURITÉ

Si vous rentrez tard le soir, nous vous conseillons de **prendre un taxi**. N'emportez pas trop d'argent sur vous, et dans la mesure du possible, laissez votre passeport à la maison et ayez sur vous les **photocopies de vos papiers d'identité**.

TÉLÉPHONE & INTERNET

Vous n'avez pas accès au téléphone de la famille, mais vous pouvez **éventuellement** recevoir des appels entre 8h et 21h. Nous vous conseillons d'acheter un téléphone portable. Pensez à enregistrer dans ce dernier le numéro de téléphone de votre famille d'accueil, et pensez aussi à laisser le vôtre. Les familles ont internet, vous pouvez y avoir accès avec votre propre ordinateur. Nous vous rappelons que le wifi est gratuit à l'Ecole.

CONTRAT

Vous avez souscrit un contrat avec des **dates et formules déterminées à l'avance**, et qui ne peuvent être changées en cours de séjour, à moins de souscrire un nouveau contrat. Pour un prolongement ou un retour à d'autres périodes, il est interdit de s'organiser directement avec une famille, sous peine de poursuites.

RUPTURE DE CONTRAT

Les 2 parties (famille et étudiant) restent libres de rompre, à tout moment et pour des raisons sérieuses, l'engagement en question. Si l'étudiant le souhaite, les écoles s'engagent alors à retrouver une famille à l'étudiant, ou tout autre type d'hébergement, dans la mesure où l'étudiant est apte à être replacé. Il devra régler à nouveau des frais de recherche d'hébergement.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'étudiant est engagé pour une période déterminée à l'avance (semaines, mois, trimestre ou semestre) qui ne peut être rompue qu'en cas de force majeure (lire paragraphe ci-dessus). En dehors de cette clause, **tout séjour commencé reste dû**. Si l'annulation intervient entre 8 et 30 jours avant le début du séjour, les frais retenus représentent une semaine d'hébergement. Si l'annulation intervient entre 1 et 7 jours avant le début du séjour, les frais sont de 50 % des frais d'hébergement. Tout séjour commencé reste dû. Les frais de recherche d'hébergement restent dus quelque soit la date et les raisons de l'annulation du séjour.

PROLONGEMENT DE SEJOUR

Tout prolongement de séjour est à signaler aux responsables de l'hébergement de l'école, au moins **2 semaines** à l'avance.

« J'ai lu les conditions générales d'hébergement en familles d'accueil, et m'engage à les respecter »

Fait à _____ le _____

Nom _____ :

Prénom _____ :

Signature _____ :